

# MOIRÉ

## UNE EGLISE ROMANE OUBLIEE RENAIT AU PAYS DES PIERRES DOREES

( Rédacteur inconnu ... complété par. JD RONGIERES – 2014 )

Si vous vous éloignez des sentiers battus de l'autoroute, voire des circuits touristiques traditionnels et si vous laissez flâner vos chevaux vapeurs, vous parviendrez peut-être, au terme d'une côte un peu rude, au petit village de Moiré.

La vue admirable sur la vallée de la Saône et sur les monts de Tarare récompensera vos efforts.

Sur la petite place du village, en face de l'église actuelle dont le clocher domine les toits, se cache une vieille chapelle.

L'aspect extérieur sobre n'incite pas à un examen approfondi, pourtant, dès le seuil franchi, on est émerveillé par la restauration intelligente de cette ancienne chapelle paroissiale.

La nef retient tout d'abord notre attention. On remarque le plafond lambrissé qu'on rencontre rarement dans les églises de la région. On note également l'épaisseur des murs et ses rares ouvertures qui laissent entrer peu de lumière.

Le regard est ensuite attiré par deux arcades en plein cintre. Celles-ci délimitaient le sanctuaire où s'élevait le maître-autel et au nord s'ouvrait la porte de la sacristie.

On remarque enfin une minuscule abside sur un plan semi-circulaire, éclairée par trois fenêtres et que domine un cul de four à voute ogivale.

Tous ces détails architecturaux donnent à penser que la construction de cette église remonte au XI<sup>ème</sup> ou XII<sup>ème</sup> siècle en pleine période romane. Et de fait, nous trouvons dans le cartulaire de l'abbaye de Savigny, la charte n° 649 datée de l'an 1030 et intitulée : « *De ecclesia Sancti Pétri de Mauriaco* », c'est-à-dire : « De l'église de Saint Pierre de Moiré », où il est dit que le noble Etienne et son épouse Constance, donnent l'église ainsi que les bénéfices qui y sont liés, aux moines du monastère de Saint Martin de Savigny.



Le 12 mars 1657, au cours d'une visite pastorale, un compte rendu est établi dont voici quelques extraits : « ... Parmi les meubles et ornements de la dicte église est un vieux reliquaire où il y a des reliques de Saint Pierre et Saint Roch ... Dans la nef à côté de l'évangile est un autel ... le chœur de la dicte église est vouté, le clocher garni de trois cloches, la nef lambrissée, le cimetière clos et le presbytère logeable ».

Les registres paroissiaux de Moiré nous apprennent qu'une cloche à été baptisée le 29 novembre 1715 et une autre bénite le 6 novembre 1776.

Vers 1830, Théodore Ogier pouvait écrire dans son ouvrage « la France par cantons et par communes », « dans le village de Moiré est une vieille église dédiée à Saint Pierre et à Saint Paul. Elle se compose d'une nef lambrissée terminée par un chœur à voute ogivale. Le service divin ne s'y célèbre qu'à de certains jours, aussi l'entretien de cette église a été tellement négligé, qu'il est nécessaire d'y faire au plus tôt de grandes réparations, si l'on ne veut pas la voir tomber en ruines. Les ressources ne sont pas, nous le savons, bien considérables mais avec un peu de bonne volonté et quelques sacrifices, Moiré pourra conserver le seul monument qu'elle possède et qui lui fait donner le titre de village. »

Et de ce fait, les édiles municipaux prennent très au sérieux cette observation. Le 12 février 1835, le maire fait procéder à une vérification de l'état de l'église par un architecte. Il est intéressant de relever quelques passages de son rapport : « ... sur la nef, il règne un plafond en bois qui tombe par lambeaux. Une voûte en berceau appuyée sur les murs au nord et au sud, sous le clocher, est construite en maçonnerie de moellons ... mais le mur au sud paraît avoir éprouvé depuis longtemps un surplomb considérable et que des gonflements ... un fort éperon qui avait été construit contre ce mur n'a pas empêché l'effet de ces dégradations qui ont entraîné toute la masse du clocher ... celui ci n'est encore debout que par l'équilibre que le hasard a fait rencontrer dans la butée que présentent quelques pierres informes superposées irrégulièrement ... ».

Aussitôt on décide d'effectuer des réparations importantes qui consisteront essentiellement à démolir toute la couverture de l'édifice, le clocher, une partie des murs les plus dégradés et le plafond de la nef, pour reconstruire les murs en les surélevant légèrement et une voûte en berceau sur la nef.

Comme le constate Théodore Ogier, la commune n'est pas riche, mais les habitants, conscients de leurs responsabilités, s'engagent à effectuer les tâches de démolition et de charroi pour diminuer sensiblement les frais. Pour le reste, la commune s'imposera extraordinairement pendant 5 ans. Les travaux commencent donc au printemps 1836, mais rapidement l'on s'aperçoit que le délabrement est tel qu'il faut démolir quelques parties de murs qui devaient être primitivement conservés. Comme le devis risque d'être largement dépassé, il est convenu de supprimer quelques travaux qui ne sont pas absolument indispensables à la conservation de l'édifice.

Ainsi la nef sera lambrissée à nouveau au lieu d'être voutée mais le sanctuaire qui était vouté sera lambrissé lui aussi.

On peut dire que ces réparations de 1836-38 n'ont pas modifié sensiblement l'aspect architectural à part la voute du sanctuaire remplacée par un plafond.

Le 20 février 1879, un ouragan obligera à refaire toute la toiture. On ne peut parler de cette église sans rappeler la légende qui y est liée : Une clé apportée dit-on par Saint Pierre lui-même, patron de la paroisse, avait la propriété de guérir hommes et animaux atteints de la rage. Le bedeau qui avait la garde de cette clé merveilleuse la mettait rougir au feu. On amenait l'homme ou plus souvent l'animal à l'église et après quelques prières, on frappait trois coups sur la tête du patient avec la clé rougie et on traçait une croix sur la blessure. La cure était opérée. La cautérisation de la blessure ainsi effectuée avait sans doute quelques chances de guérir la victime.

Le 3 décembre 1896, ce même bedeau laissa par négligence une chandelle allumée dans le clocher, la flamme se communiqua à un rameau de buis et gagna rapidement tout le clocher, le reste de l'édifice fut heureusement sauvé.

Lors de l'incendie, les cloches en tombant avaient fendu une des dalles de l'intérieur de l'église qui laissa à découvert une espèce de caveau dans lequel subsistaient des ossements, sans doute s'agissait-il de la sépulture d'un ancien vicaire ou de quelque notable.

C'est à cette époque que les habitants de Moiré songèrent à construire une nouvelle église dont une souscription assurera en grande partie le financement.